

**COORDONNÉES**

Nom de naissance	<input type="text"/>	Nom d'usage (uniquement si différent)	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>	Date de naissance	<input type="text"/>
Lieu d'exercice 2018 - 2019 (Nom + commune)	<input type="text"/>	Niveau d'enseignement	<input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> degré <input type="checkbox"/> 2 <sup>nd</sup> degré
		Département	<input type="checkbox"/> 01 <input type="checkbox"/> 42 <input type="checkbox"/> 69

**MODULE DE PROFESSIONNALISATION DANS L'EMPLOI**

- enseigner en SEGPA ou en EREA
- travailler en RASED
- coordonner une ULIS
- enseigner en unité d'enseignement (UE)
- enseigner en milieu pénitentiaire ou en centre éducatif fermé
- exercer comme enseignant référent (\*)

(\*) module accessible uniquement après une expérience professionnelle de 2 ans comme enseignant du 1<sup>er</sup> degré ou 2<sup>nd</sup> degré de l'enseignement public, en qualité de titulaire ou contractuel employé par contrat à durée indéterminée dans les écoles, dans les établissements scolaires, dans les établissements et services accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie et à contribuer à la mission de prévention des difficultés d'apprentissage et d'adaptation de l'enseignement.

**INFORMATIONS IMPORTANTES**

**Composition du dossier** : 25 pages maximum

- sélection de documents choisis par le candidat pour étayer sa pratique professionnelle ;
- texte rédigé (5 à 7 pages maximum) par le candidat dans lequel il justifie et commente son choix documentaire pour faire valoir la cohérence de son action ;
- les deux parties sont distinctes.

**Charte graphique** :

- police Arial 11
- interligne 1,5
- sur papier de format 21\*29,7
- marges droite et gauche 2,5 cm,
- bord en-tête et pied de page 1,25 cm

Le dossier, en 1 seul exemplaire, doit être adressé par voie postale et en recommandé simple, au plus tard le **vendredi 16 avril 2021**, le cachet de la poste faisant foi, auprès du Rectorat de l'académie de Lyon pour les enseignants du 2<sup>nd</sup> degré ou auprès de la D.S.D.E.N. d'exercice du candidat, pour les enseignants du 1<sup>er</sup> degré.

1 exemplaire avec page de garde et annexes, sous la forme d'un seul fichier PDF (nommé « CAPPEI 2021 – Nom de naissance - Prénom ») doit également être envoyé au plus tard le **vendredi 16 avril 2021 à 17 h** à l'adresse suivante :

Pour les enseignants du 2 <sup>nd</sup> degré :	Rectorat de l'académie de Lyon Nathalie PEYROCHE Direction des examens et concours – Bureau DEC6 <u>Mail</u> : nathalie.peyroche1@ac-lyon.fr 94 rue Hénon 69244 Lyon cedex 04		
Pour les enseignants du 1 <sup>er</sup> degré :	D.S.D.E.N. de l'Ain Laurine MOUSSET Secrétariat A.S.H. 7 avenue Jean-Marie Verne 01000 Bourg-en-Bresse <u>Mail</u> : ce.0010818j@ac-lyon.fr	D.S.D.E.N. de la Loire Maud ALLAMTAOUI Secrétariat A.S.H. 11 rue des Docteurs Charcot 42023 Saint-Etienne cedex 2 <u>Mail</u> : ce.0420952g@ac-lyon.fr	D.S.D.E.N. du Rhône Jean-Louis PRADES Bureau DPE4 21 rue Jaboulay 69309 Lyon cedex 07 <u>Mail</u> : ce.ia69-dpe4-concours@ac-lyon.fr